

# Comité local pour l'emploi

« Une économie diversifiée qui associe emploi public  
et industries de haut niveau technologique

mai 2026

Besançon

L'information sur  
Emploi • Formation • Orientation en région

# Comité local pour l'emploi

Besançon



## 03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 08 > L'emploi progresse-t-il ?
- 08 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
- 09 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 14 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

## 15 FORCES - FAIBLESSES

## 27 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE



# Le territoire est-il attractif ?<sup>1</sup>



## Un territoire plus jeune qu'en moyenne régionale et qui gagne de la population

**Le territoire du CLPE de Besançon est le 2<sup>e</sup> plus peuplé de Bourgogne-Franche-Comté (BFC).** La densité de population y est largement supérieure à la moyenne régionale. Ce constat se vérifie exclusivement dans la Communauté urbaine (Cu) du Grand Besançon Métropole. Les autres territoires composant le CLPE sont des territoires ruraux (autour d'Ornans et de Baume-les-Dames) caractérisés par des densités de population plus faibles. Concentrant plus des ¾ de la population du CLPE, Grand Besançon Métropole structure fortement le territoire. Le CLPE tire, par ailleurs, profit de sa bonne accessibilité (LGV, gare TGV, réseau autoroutier, RN 57) et de la relative proximité de Dijon à l'ouest.

**Le territoire fait partie des rares CLPE de la région qui gagnent de la population entre les deux derniers recensements (2016 et 2022).** Cette augmentation, portée par Grand Besançon Métropole, s'appuie sur des mouvements naturels et migratoires positifs. Le solde naturel est l'un des plus favorables de BFC (contre un solde négatif en région).

### Une population plus jeune qu'en Bfc

**La population nettement plus jeune qu'en moyenne régionale**, en raison notamment des nombreux emplois accessibles localement et de l'offre de formation développée dans l'enseignement supérieur (voir pages 4 et 10), explique le solde naturel positif. Ce constat concerne particulièrement Grand Besançon Métropole. Même s'il est moins soutenu dans le CLPE qu'ailleurs en région, **le vieillissement de la population** est une problématique notamment dans les territoires ruraux (autour d'Ornans et de Baume-les-Dames). Il concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et devrait perdurer selon les projections de population. Les besoins de soins de proximité et de services à domicile sont ainsi de plus en plus nombreux. Or, l'accès aux équipements et aux services est difficile dans les territoires ruraux du CLPE, notamment les équipements des gammes intermédiaire (banque-caisse d'épargne, librairie, laboratoire d'analyses médicales, ambulance...) et supérieure (hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...).



**Synonymes d'attractivité résidentielle, les mouvements migratoires sont également positifs** dans le CLPE et proches de ceux mesurés en BFC. Seul Grand Besançon Métropole suit cette tendance, les autres territoires étant caractérisés par un équilibre entre entrées et sorties du territoire.

**L'attractivité économique du territoire est plus limitée que son attractivité résidentielle.** 18 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Les principaux lieux de résidence des "entrants" sont les CLPE de Dole, Vesoul, Gray puis les CLPE de Pontarlier et de Montbéliard. **Les "sorties" du territoire pour travailler sont également peu nombreuses en proportion** : 13 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Cette faible part de "sortants" peut signifier que le volume d'emplois proposé localement est suffisant pour les actifs du territoire. Les principaux lieux de travail des "sortants" sont le CLPE de Pontarlier, largement devant, puis les CLPE de Dole, de Montbéliard, de Vesoul, la Suisse, le CLPE de Gray et la région Île-de-France.

**Le solde de navetteurs est, au final, largement positif** avec davantage d'entrées dans le territoire que de sorties.



En savoir plus...

<sup>1</sup> Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 27.

# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



## Des emplois publics davantage présents qu'en région et des savoir-faire industriels

**La principale spécificité de la structure économique du CLPE est la proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand nettement supérieure à celle mesurée au niveau régional.** Elle fait partie des plus fortes proportions de la région. À l'exception de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, tous les secteurs tertiaires non marchands sont surreprésentés dans le territoire, notamment la Santé. L'Administration publique (dont la Préfecture du Doubs, les services déconcentrés de l'État, le Conseil départemental, les services du Conseil régional, l'agglomération et la mairie de Besançon, etc.) et la Santé (dont le CHRU Besançon Franche-Comté) sont les deux secteurs tertiaires non marchands les plus employeurs du territoire devant l'Enseignement (dont les collèges, les lycées, l'Université, le Rectorat, etc.) et l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement. L'emploi public, présent dans ces secteurs, est bénéfique pour le territoire car ces emplois sont moins exposés aux crises et à la concurrence internationale que, par exemple, les emplois industriels. Le secteur public est toutefois soumis aux orientations budgétaires nationales dans un contexte de contraction de l'emploi public sur le long terme et de renouvellement partiel de départs à la retraite.

Entre les deux derniers recensements de la population, **l'emploi tertiaire non marchand augmente dans le CLPE contre une baisse au niveau régional, soit l'une des progressions les plus soutenues de Bfc.** La hausse se vérifie dans l'Enseignement, l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et, à un degré moindre, dans la Santé. Seule l'Administration publique affiche une diminution de l'emploi au cours de cette période.

**La proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand est, pour sa part, légèrement supérieure à la moyenne régionale** (commerce, transport-entrepôt, hôtellerie-restauration...). Elle est toutefois relativement faible comparée à d'autres CLPE comme Dijon métropole, Beaune, Mâcon ou Chalon-sur-Saône. Les secteurs tertiaires marchands les plus employeurs sont le Commerce très largement, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), le Transport-entrepôt, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie) et l'Hébergement-restauration. En outre, des secteurs tertiaires marchands sont spécifiques au territoire (secteurs davantage présents qu'en région) : l'Édition, audiovisuel et diffusion, les Arts, spectacles et activités récréatives, les Activités informatiques et services d'information, les Activités financières et d'assurance (sièges régionaux), les Télécommunications, la R&D scientifique (en lien avec l'industrie), les Activités immobilières et les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie). À l'inverse, le Commerce et le Transport-entrepôt sont sous-représentés dans le CLPE.

L'emploi touristique est également plus développé qu'en moyenne régionale dans certains territoires du CLPE comme la Communauté de communes Loue-Lison. Plus globalement, l'attractivité touristique du territoire s'appuie sur son patrimoine historique, culturel et naturel (citadelle de Besançon classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, vallée de la Loue, Pays de Courbet, Ornans, proximité du Haut-Doubs, etc.).

**L'emploi tertiaire marchand progresse fortement** entre les deux derniers recensements. Plus soutenue qu'en région, la hausse concerne les Activités des ménages en tant qu'employeurs..., l'Hébergement-restauration, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie), les Arts, spectacles et activités récréatives, les Activités informatiques et services d'information, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), les Activités immobilières ou encore les Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques. En revanche, des baisses sont mesurées dans les Télécommunications, l'Édition, audiovisuel et diffusion, les Activités financières et d'assurance et la R&D scientifique.

**En contrepartie, la proportion d'emplois dans l'industrie est plus faible dans le CLPE qu'en Bfc. Néanmoins, l'économie du territoire s'appuie sur des savoir-faire industriels de haut niveau technologique dans les microtechniques, l'horlogerie, la fabrication d'équipements électriques, la R&D, etc.**

Les secteurs industriels les plus employeurs sont la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, les Industries agroalimentaires, la Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (dont l'horlogerie), la Plasturgie et la Fabrication d'équipements électriques.

Les plus spécifiques au CLPE, par rapport à la région, sont la Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (dont l'horlogerie), la Fabrication d'équipements électriques et la Métallurgie et fabrication de produits métalliques.

En outre, le territoire peut s'appuyer sur le Pôle de compétitivité PMT (microtechniques) et fait partie du Territoire d'industrie Alliance Luxe et Précisions Doubs, ce qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement à la réindustrialisation. Enfin, **l'offre de formation développée en lien avec ces spécificités industrielles, notamment dans l'enseignement supérieur** (Université et écoles d'ingénieurs), est un autre atout du territoire (voir pages 11 et 12).



Comme partout ailleurs, **le CLPE est confronté à une baisse de l'emploi industriel sur le long terme.** L'industrie souffre de la concurrence internationale et doit faire face à d'importantes difficultés de recrutement en raison du déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels.

**La situation de l'emploi industriel est plus favorable entre les deux derniers recensements de la population. En effet, une hausse est mesurée dans l'industrie contre une baisse en région.** Elle concerne les Industries agroalimentaires, la Plasturgie, la Fabrication de machines et équipements, la Fabrication d'équipements électriques, la Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (dont la maroquinerie de luxe), la Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (dont l'horlogerie) et la Fabrication de matériels de transport. Une baisse de l'emploi est, en revanche, relevée dans la Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, la Métallurgie et fabrication de produits métalliques et le Travail du bois, industries du papier et imprimerie.



Agriculture



Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand

**L'emploi agricole est également moins présent dans le CLPE qu'en région du fait du poids important de Grand Besançon Métropole, territoire urbain. Il est plus développé dans les territoires ruraux du CLPE et un savoir-faire agricole existe avec des productions valorisées sous signe de qualité** (élevage bovins lait dominant : AOP Comté, Morbier, IGP Cancoillotte) et un système coopératif en fruitières. Le secteur doit faire face au vieillissement des chefs d'exploitation, mêmes si ceux présents sur le territoire sont plus jeunes qu'en moyenne régionale. Il affiche, de surcroît, un taux de remplacement des exploitants plus élevé qu'en région, en particulier en élevage laitier pour la production de Comté. L'exposition aux changements climatiques, aux sécheresses notamment, font partie des problématiques au même titre que la crise sanitaire bovine actuelle. Comme l'élevage bovin, l'exploitation forestière est exposée aux conséquences du changement climatique et aux crises sanitaires. En outre, la filière doit faire face à d'importantes difficultés de recrutement liées au déficit d'attractivité des formations et des métiers de la forêt.

**Sur le long terme, l'emploi agricole diminue malgré la hausse du salariat. Il baisse également entre les deux derniers recensements de la population, diminution plus forte qu'à l'échelon régional.**

**Concernant le secteur de la construction** (le bâtiment et les travaux publics principalement), le CLPE affiche une proportion d'emplois proche de la moyenne régionale. **Le territoire enregistre une forte progression de l'emploi dans ce secteur** entre les deux derniers recensements, hausse parmi les plus élevées de BFC.

**Au final, tous secteurs d'activité confondus, le territoire du CLPE de Besançon est caractérisé par l'une des plus fortes progressions de l'emploi de la région** entre les deux derniers recensements de la population.

## Un territoire impacté par les enjeux de la transition écologique

**La structure de l'emploi du territoire met le climat et la transition écologique au centre des préoccupations. En effet, l'industrie est particulièrement concernée** au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production et de la hausse du coût de l'énergie.

**Le secteur agriculture-sylviculture est, pour sa part, exposé** aux changements climatiques en raison des sécheresses de plus en plus fréquentes, qui impactent la qualité du fourrage, ou encore de la concentration de fortes précipitations, qui pèsent sur la qualité des productions. **L'évolution des attentes sociétales, l'orientation de l'agriculture et de la sylviculture vers des pratiques plus durables et plus respectueuses de la nature impactent également le secteur.**

Enfin, **la forte dépendance à la voiture**, notamment dans les territoires ruraux du CLPE, pose la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de carbone.

**La structure de l'emploi du territoire influe sur le niveau de qualification des actifs. Ainsi, ce niveau est plus élevé dans le territoire qu'en région, tant pour les actifs en emploi que pour les demandeurs d'emploi.** Les parts de cadres-professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires-techniciens sont plus fortes dans le CLPE alors que celles d'ouvriers de l'industrie et de l'artisanat sont plus faibles, notamment d'ouvriers non qualifiés. L'élévation du niveau de qualification des actifs en emploi, observée ailleurs en région, concerne aussi le territoire.

**La plus forte fréquence de travail à temps partiel, notamment parmi les femmes,** peut également être une conséquence de la structure de l'emploi local. En effet, elle peut s'expliquer par l'importance des secteurs tertiaires dans le CLPE, secteurs ayant fréquemment recours au travail à temps partiel. Une partie, non mesurable ici, concerne du travail à temps partiel subi.



En savoir plus...

### SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 à 6)

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurée de l'emploi.**

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données URSSAF pour l'emploi salarié privé** (page suivante)

Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles.**

Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.

# L'emploi progresse t-il ?



## Une tendance plus favorable qu'au niveau régional

Entre 2014 et 2025, une progression de l'emploi salarié privé nettement plus forte qu'au niveau régional est observée.

Sur le court terme (4<sup>e</sup> trimestre 2024 - 4<sup>e</sup> trimestre 2025), l'emploi salarié privé se stabilise dans le territoire du CLPE contre une baisse en BFC. Ce constat se vérifie dans le commerce et la construction. En revanche, l'emploi salarié privé progresse dans les services (hors commerce) et diminue dans l'industrie.

Des hausses sont constatées dans l'Aide à domicile, la Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie, les Transports routiers de fret de proximité, les Activités de clubs de sports, l'Action sociale sans hébergement, etc.

À l'inverse, les Activités des Agences de travail temporaire, de Nettoyage courant des bâtiments, de la Poste, des Agences de publicité, de Vente à domicile, d'Hébergement médicalisé pour personnes âgées ou encore de Location de terrains et d'autres biens immobiliers affichent des diminutions.

La situation est aussi favorable pour l'emploi intérimaire au regard de la hausse mesurée entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025 à l'échelle du département du Doubs. L'augmentation concerne la construction, les services (hors commerce) et l'industrie à un degré moindre. À l'inverse, l'emploi intérimaire diminue dans le commerce au cours de cette période. Dans le CLPE, l'industrie concentre 45 % des emplois intérimaires et plus des trois quarts sont exercés par des ouvriers.

De même, le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF, entre avril 2025 et mars 2026, est orienté à la hausse, comme au niveau régional. La progression touche les femmes et les 25-49 ans. Elle concerne exclusivement les services (hors commerce) et les petits contrats (CDD de moins d'un mois). En revanche, une baisse est relevée pour les hommes, les jeunes et les seniors. En outre, l'industrie, la construction et le commerce se caractérisent par une évolution négative.

Les indicateurs globalement positifs décrivant l'évolution de l'emploi sur le court et le long termes font partie des facteurs explicatifs de l'évolution démographique favorable du territoire (voir page 3).



En savoir plus...

## Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



### Une situation également plus favorable du point de vue de la demande et de l'offre d'emploi

Sur la période récente (mars 2025 - mars 2026), le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC diminue dans le CLPE. Cette baisse est plus soutenue qu'au niveau régional pour les catégories ABC. Elle touche l'ensemble des publics à l'exception des chômeurs de longue durée (CLD) dont le nombre augmente. La proportion de CLD demeure toutefois inférieure à la moyenne régionale. En revanche, les parts de bénéficiaires du RSA et de demandeurs d'emploi vivant en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont plus élevées dans le CLPE qu'en BFC.

**Le taux de chômage est, par ailleurs, inférieur au taux régional** (4<sup>e</sup> trimestre 2025, échelle de la zone d'emploi de Besançon). Il augmente sur un an mais de manière moins marquée qu'en région.

**Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue légèrement sur un an** (avril 2025 - avril 2026), soit une baisse plus contenue qu'à l'échelon régional. La diminution est particulièrement soutenue dans l'industrie et, à un degré moindre, dans le commerce. À l'inverse, le nombre d'offres d'emploi progresse légèrement dans les services (hors commerce) et la construction. Les offres d'emploi durables (supérieures à 6 mois) sont les seules à être impactées par cette baisse.

Enfin, l'enquête Besoins en main d'œuvre 2026 (BMO) de France Travail prévoit potentiellement **plus de 9 000 projets de recrutements dans le CLPE**. 72 % des projets concernent le secteur des services (notamment la Santé-action sociale et les Arts-spectacles-activités récréatives), 11 % l'industrie, 8 % le commerce, 6 % la construction et 2 % l'agriculture. Les difficultés de recrutement, évoquées page 6, sont également identifiées dans cette enquête avec 47 % de projets de recrutement jugés difficiles, soit une proportion proche de celle mesurée à l'échelon régional. La proportion de projets saisonniers est plus faible dans le territoire qu'en région (17 % contre 32 %).



En savoir plus...

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



### Une offre de formation riche et diversifiée en lien avec les spécificités sectorielles du territoire

#### L'offre de formation initiale

Dans le CLPE de Besançon, **l'offre de formation initiale** s'articule, d'une part, autour d'une vingtaine de lycées : sept lycées généraux, technologiques ou polyvalents (à Besançon), neuf lycées professionnels (huit à Besançon et un à Baume-les-Dames), trois lycées agricoles (à Mamirolle, Dan-nemarie-sur-Crète et Besançon), un Établissement régional d'enseignement adapté (à Besançon) et, d'autre part, autour d'une soixantaine d'établissements proposant des formations en apprentissage (la quasi-totalité à Besançon, les autres à Avanne-Aveney, Baume-les-Dames, Chemaudin et Vaux, École-Valentin, Mamirolle, Morre et Serre-les-Sapins).

Les formations sont notamment portées par des établissements emblématiques en lien avec le tissu économique local : le lycée des métiers de la microtechnique et de l'automatique (lycée polyvalent Jules Haag à Besançon), les lycées agricoles, l'ÉNILEA à Mamirolle (École nationale de l'innovation, des laboratoires, de l'eau et de l'alimentation), etc.

**L'offre de formation dans l'enseignement supérieur<sup>2</sup>** est large et diversifiée. Elle est principalement structurée autour des lycées et CFA du territoire, de l'Université Marie et Louis Pasteur (UFR Sciences de la santé, Sciences du langage, de l'homme et de la société, Sciences et techniques, Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion, STAPS, IUT), l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (Supmicrotech ENSMM), l'ISIFC (école d'ingénieurs génie biomédical), l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA), l'IRTS (Institut régional du travail social), l'IFPS (Institut de formation de professions de santé), l'ÉNILEA, l'École supérieure tertiaire et ses métiers, etc.

**La diversité de l'offre de formation sur le territoire permet de limiter les départs de jeunes après le Bac.** Ainsi, dans la zone d'emploi de Besançon, 32 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur contre 58 % en moyenne nationale. En outre, 15 % des néo-bacheliers quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur contre 25 % en BFC (échelle de la zone d'emploi de Besançon, Parcoursup 2022).

La relative proximité de Dijon et de son offre de formation également développée dans l'enseignement supérieur est un autre atout du territoire.

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur est toutefois concentrée à Besançon (sous statut d'élève et d'apprenti). Cette concentration pose la question de **la mobilité pour accéder à la formation pour les populations des autres territoires du CLPE** (Baume-les-Dames, Ornans...).

**L'offre de formation initiale** existante au sein du territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local<sup>3</sup>.

**Sous statut d'élève, la spécificité liée au secteur de la Santé** apparaît via les Spécialités pluri-scientifiques (dont Master mention ingénierie de la santé), la spécialité de la Chimie-biologie, biochimie (dont Licence pro mention bio-industries et biotechnologies, Master mention biologie-santé) et de la Santé (du CAP au Bac+5 et plus, dont DE ambulancier, DE auxiliaire de puériculture, DE aide-soignant, Diplôme d'assistant de régulation médicale, DE psychomotricien, DE puéricultrice, DE infirmier, DE ergothérapeute, DE sage-femme, DE masseur kinésithérapeute, DE docteur en pharmacie, DE docteur en médecine, DE docteur en maïeutique, DE docteur en chirurgie dentaire).

**La spécialité Enseignement-formation** est également enseignée et fait écho à une autre spécificité du territoire (Bac+5, dont Master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, Master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif, Préparations à l'agrégation).

**Des formations aux métiers du numérique** sont également enseignées : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (du Bac+2 au Bac+5, dont BTS services informatiques aux organisations, Licence pro métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels, Licence informatique, Master informatique), Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (Bac +3 et +5, dont Chargé de communication et webmarketing, BUT information-communication parcours publicité, parcours communication des organisations, Master mention information, communication, Master mention humanités numériques).

<sup>2</sup> Offre de formation dans l'enseignement supérieur détaillée disponible page 21.

### <sup>3</sup> Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.

**Les formations des Arts, spectacles et activités récréatives** sont aussi représentées avec les spécialités de la Musique, arts du spectacle (du CAP au Bac+5, dont Diplôme d'études théâtrales, Bac techno sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse, DEUST théâtre, Licence musicologie, Licence arts du spectacle, Master arts de la scène et du spectacle vivant), des Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes (du Bac au Bac+5, dont Bac techno sciences et technologies du design et des arts appliqués, DN MADE mention spectacle régie son du spectacle vivant, mention spectacle régie lumière du spectacle vivant, mention espace cadre de vie, scénographie et agencement), des Arts plastiques (Bac +3 et +5, dont DNA art, DNSEP art) et de l'Animation sportive, culturelle et de loisirs (du Bac au Bac+5, dont BPJEPS animateur mention loisirs tous publics, mention animation socio-éducative ou culturelle, DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention développement de projets, territoires et réseaux, mention coordination de projets, Licence STAPS management du sport, Licence STAPS entraînement sportif, Licence pro protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, Master STAPS management du sport).

De même, **des formations en lien avec l'industrie** sont recensées avec les spécialités des Technologies industrielles fondamentales (dont Licence pro métiers de l'industrie : mécatronique, robotique, Licence sciences pour l'ingénieur, Master génie mécanique), des Technologies de commandes des transformations industrielles (dont BUT génie mécanique et productique parcours simulation numérique et réalité virtuelle, parcours management de process industriel, parcours innovation pour l'industrie, Master électronique, énergie électrique, automatique, Master automatique, robotique), des Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (du Bac au Bac+5 et plus, dont Bac pro microtechniques, BTS conception et industrialisation en microtechniques, BTS assistance technique d'ingénieur, Master mécanique, Diplôme d'ingénieur génie biomédical), de la Mécanique générale et de précision, usinage (dont Diplôme d'ingénieur de l'ENSM), de la Physique (dont Master mécanique) et des Sciences de la vie (dont Master BioMedical Engineering).

## Un niveau de formation de la population nettement plus élevé qu'en moyenne régionale

**Le niveau de formation de la population du CLPE est nettement plus élevé qu'en moyenne régionale** (pour les 15-64 ans et les 15-29 ans non scolarisés). Les proportions de diplômés de l'enseignement supérieur sont plus fortes à l'inverse de celles de non diplômés et de diplômés de niveau CAP. Cette situation est liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale, aux niveaux de qualification des postes proposés sur le territoire et à l'insertion professionnelle de jeunes actifs diplômés du supérieur ayant bénéficié de l'importante offre de formation existante dans le CLPE.

En outre, le niveau de formation des demandeurs d'emploi de catégories ABC est plus élevé dans le territoire qu'en moyenne régionale.

**Le secteur agricole** est également présent dans l'offre de formation : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac+2, dont Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage, BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (du Bac au Bac+2, dont BTS productions animales, BTS métiers de l'élevage : développement, production, conseil).

**D'autres spécialités de formation sont également dispensées** : Aménagement paysager (CAP et Bac), Agroalimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac+3), Bâtiment construction et couverture (du CAP au Bac+2), Bâtiment finitions (du CAP au Bac+2), Travail du bois et de l'ameublement (CAP et Bac), Commerce-vente (du CAP au Bac+5), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+2), Travail social (du Bac au Bac+5), etc.



**En apprentissage, des formations en lien avec la Santé** sont également accessibles avec les Spécialités pluri-scientifiques (dont Master ingénierie de la santé parcours intelligence artificielle et systèmes de santé) la spécialité de la Santé (du CAP au Bac+5, dont DE ambulancier, Bac pro technicien en prothèse dentaire, DE aide-soignant, DE auxiliaire de puériculture, BTMS technicien qualifié en prothèse dentaire, BTS opticien-lunetier, DEUST spécialité préparateur-technicien en pharmacie, DE infirmier, Master STAPS activité physique adaptée et santé).

**La spécialité Enseignement-formation** est aussi prise en compte avec le Titre pro formateur professionnel d'adultes.

**Le numérique** apparaît avec les spécialités de l'Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (Bac +2 et Bac+5, dont Titre pro développeur web et web mobile, BTS services informatiques aux organisations, Master informatique ingénierie systèmes et logiciels, Master informatique parcours développement et validation logiciel, parcours informatique avancée et application), les

Spécialité plurivalentes de la communication (dont Titre pro concepteur designer Ui) et les Techniques de l'imprimerie et de l'édition (dont Titre pro graphiste).

**Les spécialités des Arts, spectacles et activités récréatives** répondent à une autre spécificité du territoire : Animation culturelle, sportive et de loisirs (du niveau CAP au Bac+3, dont CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle, BPJEPS animateur mention animation socio-éducative ou culturelle, BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous, DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projets, DEJEPS perfectionnement sportif mention activités du cyclisme, Chargé de développement d'une structure sportive associative, Licence pro intervention sociale : développement social et médiation par le sport), Musique, arts du spectacle (Master arts de la scène et du spectacle vivant) et Arts plastiques (Directeur artistique).

**Les savoir-faire industriels** apparaissent aussi avec les spécialités des Technologies de commandes des transformations industrielles (du CAP au Bac+5, dont Ingénieur ENSMM mécanique parcours mécanique, parcours microtechniques et santé, parcours luxe et précision, Master automatique, robotique), des Technologies industrielles fondamentales (du Bac+2 à Bac+5, dont Licence pro métiers de l'industrie : mécatronique, robotique, Master génie mécanique), de la Mécanique générale et de précision, usinage (dont Titre pro horloger), des Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac et Bac+2, dont Bac pro microtechniques, BTS assistance technique d'ingénieur, BTS conception et industrialisation en microtechniques), de la Physique (dont Master mécanique parcours ingénierie pour la transition environnementale) et de la Chimie-biologie, biochimie (dont Licence pro industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé).

Enfin, **l'agriculture** est représentée via les spécialités Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (du CAP au Bac+2, dont BPA ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères, BPA travaux de la production animale spécialité polyculture-élevage, BTSA productions animales), les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac+3, dont CAPA métiers de l'agriculture, BP responsable d'entreprise agricole, BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, Licence pro productions animales) et la Chimie-biologie, biochimie (dont Licence pro industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation parcours produits laitiers, parcours responsable d'atelier de productions fromagères de terroir).

**D'autres spécialités de formation sont également dispensées en apprentissage :** Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+2), Travail social (du CAP au Bac+5), Transport, manutention, magasinage (du CAP au Bac+5), Moteurs et mécanique auto (du CAP au Bac+2), Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (du CAP au Bac+2), Commerce-vente (du CAP au Bac+5), Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (du CAP au Bac+2), Bâtiment finitions (du CAP au Bac+2), Bâtiment construction et couverture (du CAP au Bac+2), Agroalimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac+2), Accueil, hôtellerie, tourisme (du CAP au Bac+2), etc.

## L'offre de formation pour les demandeurs d'emploi

**L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi,** inclut, dans le CLPE de Besançon, des formations sans niveau spécifique et des formations certifiantes du niveau CAP au niveau Bac+5.

Les publics peuvent bénéficier **de formations en amont de la qualification** via des plateformes DAQ à Besançon, Baume-les-Dames et à Ornans, des formations linguistiques (dont DFL FLE et action illettrisme à Besançon, DFL FLE à Franois, formation linguistique OFIL à Besançon), le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants à Besançon) et des formations à la création d'entreprise à Besançon. Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

**Parmi les formations certifiantes, les niveaux CAP et Bac sont les plus fréquents car l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local sont à nouveau présentes :**

- Niveau CAP :

Santé (DE ambulancier),

Animation culturelle, sportive et de loisirs (CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle),

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière).

- Niveau Bac :

Santé (DE auxiliaire de puériculture, DE aide-soignant),

Animation culturelle, sportive et de loisirs (BPJEPS animation socio-éducative ou culturelle),

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre pro horloger),

Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (BP responsable d'entreprise agricole).

- Niveau supérieur au Bac :

Santé (DE infirmier).

Numérique (Développeur en intelligence artificielle).

**D'autres spécialités de formation sont également proposées :** Agroalimentaire, alimentation, cuisine (niveau CAP), Bâtiment construction et couverture (Bac+2), Bâtiment finitions (CAP), Commerce-vente (CAP et Bac), Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (CAP et Bac), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP), Transport, manutention, magasinage (CAP et Bac+2), Travail du bois et de l'ameublement (CAP), Travail social (Bac à Bac+5), etc.



En savoir plus...

# Quel niveau de précarité sur le territoire ?



## Un taux de pauvreté élevé dans la Cu de Grand Besançon Métropole

**Le niveau de vie de la population du CLPE est plus élevé qu'au niveau régional.** Cette situation se vérifie particulièrement dans la Cc Loue-Lison. Le niveau de qualification des actifs du territoire plus élevé qu'en région est l'un des facteurs expliquant cette particularité.

**Le taux de pauvreté mesuré dans le territoire est proche du taux régional.** L'ensemble des territoires du CLPE se situe sous la moyenne régionale sauf Grand Besançon Métropole. Le taux de pauvreté est particulièrement bas dans la Cc Loue-Lison. **Il est élevé dans la Cu de Grand Besançon Métropole car Besançon compte six QPV.** Ces derniers affichent, de surcroît, un taux de pauvreté plus soutenu que les autres QPV de la région. La proportion de la population vivant en QPV est ainsi nettement supérieure dans le CLPE qu'en moyenne régionale.

**Grand Besançon Métropole se démarque également du reste du territoire du CLPE et de la situation régionale par d'importantes inégalités de revenus** parmi sa population. S'opposent ici les revenus élevés de la population du territoire ayant un haut niveau de qualification et les faibles revenus de la population vivant en QPV.

**D'autres indicateurs indiquent des situations de précarité globalement plus contenues dans le CLPE qu'en région :**

- un taux de chômage plus faible,
- une plus faible proportion de jeunes non diplômés,
- une plus faible part de JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs),
- une proportion de population vivant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) inférieure.



En savoir plus...



# Forces / Faiblesses



Besançon



- Le territoire est-il attractif ?



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?

Un territoire plus jeune qu'en moyenne régionale et qui gagne de la population



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?

Des emplois publics davantage présents qu'en région et des savoir-faire industriels



- L'emploi progresse-t-il ?

Une tendance plus favorable qu'au niveau régional



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?

Une situation également plus favorable du point de vue de la demande et de l'offre d'emploi



- Quelle offre de formation accessible ?

Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

Une offre de formation riche et diversifiée en lien avec les spécificités sectorielles du territoire



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?

Un taux de pauvreté élevé dans la Cu de Grand Besançon Métropole



## Forces



## Le territoire est-il attractif ?



## Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



## Faiblesses

- Le 2<sup>e</sup> CLPE le plus peuplé de BFC (9 % de la population régionale).
- Un territoire urbain. Densité de population supérieure à la moyenne régionale (132 habitants/km<sup>2</sup> contre 59 en BFC). Constat qui se vérifie dans la Communauté urbaine (Cu) de Grand Besançon Métropole (375 habitants/km<sup>2</sup>).
- Forte concentration de la population dans la CU de Grand Besançon Métropole (plus des 3/4 de la population du CLPE).

- Bonne accessibilité : axe Rhin-Rhône, gare TGV, réseau autoroutier, RN 57
- Proximité de Dijon à l'ouest.
- Rôle structurant de Besançon.

- Parmi les rares CLPE de la région qui gagnent de la population entre les deux derniers recensements (2016 et 2022), contre une baisse en région. Augmentation portée par Grand Besançon Métropole.

- Hausse due aux mouvements naturels positifs (solde négatif en région), parmi les plus favorables de BFC. Tendence qui se vérifie exclusivement dans Grand Besançon Métropole.

- Mouvements migratoires également positifs, comme en région. Hausse de nouveau portée par Grand Besançon Métropole. Autres territoires proches de l'équilibre.

- Population nettement plus jeune qu'en moyenne régionale. Parmi les plus jeunes de BFC. Situation qui se vérifie notamment dans Grand Besançon Métropole (population étudiante importante).

- Faible mobilité domicile-travail : 13 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Volume d'emplois proposés localement suffisant ?
- Principaux lieux de travail des "sortants" : CLPE de Pontarlier largement devant, puis les CLPE de Dole, de Montbéliard, de Vesoul, la Suisse, CLPE de Gray et région Île-de-France.

- Mais un solde de navetteurs largement positif au final.

- ➔ • Les autres territoires du CLPE sont des territoires ruraux (autour d'Ornans et de Baume-les-Dames), densité de population plus faible.

- ➔ • Vieillesse de la population, toutefois moins marqué qu'en région. Plus soutenu autour d'Ornans et de Baume-les-Dames. Vieillesse qui concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et qui devrait perdurer.
- Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.
- Accès aux équipements plus difficile pour la population des territoires ruraux du CLPE (équipements des gammes intermédiaire et supérieure notamment).

- ◀ • Attractivité économique limitée : 18 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Principaux lieux de résidence des "entrants" : CLPE de Dole, Vesoul, Gray puis CLPE de Pontarlier et de Montbéliard.



## Forces

# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



## Faiblesses

### • Proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand nettement supérieure à celle mesurée au niveau régional.

Parmi les plus fortes proportions des CLPE de la région. Tous les secteurs tertiaires non marchands sont surreprésentés dans le territoire, notamment la Santé, à l'exception de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.

L'Administration publique (dont la Préfecture de Doubs, les services déconcentrés de l'État, le Conseil départemental, des services du Conseil régional, l'agglomération et la mairie de Besançon, etc.) et la Santé (dont le CHUR Besançon Franche-Comté) sont les deux secteurs tertiaires non marchands les plus employeurs du territoire devant l'Enseignement (dont les collèges, lycées, l'Université, le Rectorat, etc.) et l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.

- Des emplois moins exposés aux crises et à la concurrence internationale.

- Hausse des emplois tertiaires non marchands entre les deux derniers recensements contre une baisse en BFC. Parmi les plus fortes de la région.

Augmentation qui se vérifie dans l'Enseignement, l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et, à un degré moindre, dans la Santé.

### • Proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand légèrement supérieure à la moyenne régionale (commerce, transport-entreposage, hôtellerie-restauration...).

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :

Commerce très largement,  
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),  
Transport-entreposage,  
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).  
Hébergement-restauration, etc.

- Des secteurs tertiaires marchands spécifiques au territoire (secteurs davantage présents qu'en région) :

Édition, audiovisuel et diffusion,  
Arts, spectacles et activités récréatives,  
Activités informatiques et services d'information,  
Activités financières et d'assurance (sièges régionaux),  
Télécommunications,  
R&D scientifique (en lien avec l'industrie),  
Activités immobilières,  
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).

- Secteur public soumis aux orientations budgétaires nationales : contraction de l'emploi public sur le long terme et renouvellement partiel de départs à la retraite.

- Baisse de l'emploi dans l'Administration publique.

- Proportion relativement faible comparée à d'autres CLPE de la région (Dijon métropole, Beaune, Mâcon, Chalon-sur-Saône)

- Des secteurs tertiaires marchands sous-représentés (moins présents qu'en région) :  
Commerce,  
Transport-entreposage.



## Forces

# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



## Faiblesses

- Forte progression de l'emploi tertiaire marchand entre les deux derniers recensements, plus soutenue qu'en BFC.  
Tendance qui se vérifie dans les secteurs :  
Activités des ménages en tant qu'employeurs..., Hébergement-restauration,  
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie),  
Arts, spectacles et activités récréatives,  
Activités informatiques et services d'information,  
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),  
Activités immobilières,  
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.

- Toutefois, des savoir-faire industriels reconnus : microtechniques, horlogerie, fabrication d'équipements électriques, innovation, R&D, haut niveau technologique.

- Secteurs industriels les plus employeurs dans le CLPE :  
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,  
Industries agroalimentaires,  
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,  
Plasturgie,  
Fabrication d'équipements électriques.

- Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire :  
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,  
Fabrication d'équipements électriques,  
Métallurgie et fabrication de produits métalliques.

- Institut FEMTO-ST (institut de recherche d'envergure internationale dans les domaines de l'ingénierie et des sciences informatiques).  
- Pôle de compétitivité PMT (microtechniques).  
- Territoire d'industrie Alliance Luxe et Précisions Doubs (accompagnement à la réindustrialisation du territoire).  
- Pôle horloger, tradition horlogère, inscription des savoir-faire en mécanique d'art et en horlogerie au patrimoine mondial de l'UNESCO, création de "l'Arc horloger" une association franco-suisse dédiée à ces métiers.  
- Offre de formation en lien avec les spécificités industrielles du territoire, notamment dans l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, Université).

- Hausse de l'emploi industriel entre les deux derniers recensements de la population contre une baisse en région.  
Une progression qui se vérifie dans les secteurs :  
Industries agroalimentaires,  
Plasturgie,  
Fabrication de machines et équipements,  
Fabrication d'équipements électriques,  
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (dont la maroquinerie de luxe),  
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (dont l'horlogerie),  
Fabrication de matériels de transport.

- En revanche, des baisses mesurées dans les secteurs :  
Télécommunications,  
Édition, audiovisuel et diffusion,  
Activités financières et d'assurance,  
R&D scientifique.

• **Proportion d'emplois dans l'industrie plus faible qu'en région.**

- Des difficultés de recrutement structurelles car déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels.

- Hausse du coût de l'énergie.  
- Enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

- Baisse structurelle de l'emploi industriel sur le long terme.

- Baisse toutefois de l'emploi dans les secteurs :  
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné,  
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution,  
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,  
Travail du bois, industries du papier et imprimerie.



## Forces

# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



## Faiblesses

- Emploi agricole davantage présent dans les territoires ruraux du CLPE.

- Productions agricoles valorisées, sous signe de qualité (élevage bovins lait dominant : AOP Comté, Morbier, IGP Cancoillotte). Système coopératif en fruitières, de l'élevage à la commercialisation.

- Des exploitants agricoles plus jeunes qu'ailleurs en BFC. Un taux de remplacement des exploitants élevé (zone AOC Comté).

• **Proportion d'emplois dans le secteur de la construction** (bâtiment et travaux publics principalement) proche du niveau régional.

- Forte hausse de l'emploi dans la construction entre les deux derniers recensements, parmi les plus soutenues de la région.

• **Parmi les plus fortes progressions de l'emploi tous secteurs d'activité confondus en BFC** entre les deux derniers recensements.

• **Potentiel touristique** : patrimoine historique, culturel et naturel, citadelle de Besançon classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, vallée de la Loue, Pays de Courbet, Ornans, proximité du Haut-Doubs, etc.

- Emploi touristique plus développé dans la CC Loue-Lison qu'en région et forte proportion de résidences secondaires.

• **Un niveau de qualification des actifs en emploi plus élevé qu'en BFC** : plus de cadres et professions intellectuelles supérieures, de techniciens-professions intermédiaires, moins d'ouvriers de l'industrie et de l'artisanat notamment d'ouvriers non qualifiés.

- Élévation du niveau de qualification entre les deux derniers recensements de la population.

- Des demandeurs d'emploi de catégories ABC d'un niveau de qualification plus élevé qu'en région.

• **Niveau de formation des 15-64 ans et des 15-29 ans nettement plus élevé qu'en moyenne régionale** : moins de non diplômés, de diplômés de niveau CAP, plus de diplômés de l'enseignement supérieur (en lien avec l'importante offre de formation sur le territoire et les besoins de l'économie locale).

- Des demandeurs d'emploi ABC d'un niveau de formation plus élevé qu'en région.

← • **Emploi agricole globalement moins présent dans le CLPE qu'en région** du fait du poids important du Grand Besançon, territoire urbain.

- Exposition aux crises sanitaires (pour l'élevage bovin et l'exploitation forestière).

- Exposition aux changements climatiques, aux sécheresses et à la concentration de fortes précipitations notamment. Sécheresse qui impacte la qualité du fourrage et la forêt.

- Baisse structurelle de l'emploi agricole sur le long terme (à l'exception du salariat).

- Baisse également entre les deux derniers recensements de la population, diminution plus forte qu'à l'échelon régional.

→ - Tourisme confidentiel, durée des séjours limitée.

- Saisonnalité de l'emploi.

• **Davantage de travail à temps partiel qu'en région**, notamment parmi les femmes (liée à l'importance des secteurs tertiaires). Une partie potentiellement subie.



## Forces

## L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



## Faiblesses

- Sur le long terme (2014-2025), hausse de l'emploi salarié privé nettement plus forte qu'en région.

- Stabilité de l'emploi salarié privé sur le court terme (4<sup>e</sup> trimestre 2024 - 4<sup>e</sup> trimestre 2025), contre une diminution en BFC. Tendence qui se vérifie dans le commerce et la construction. Hausse dans les services (hors commerce).

- Des hausses dans les activités :

Aide à domicile,  
Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie,  
Transports routiers de fret de proximité,  
Activités de clubs de sports,  
Action sociale sans hébergement, etc.

- Hausse de l'emploi intérimaire dans le Doubs comme en région (4<sup>e</sup> trimestre 2024 - 4<sup>e</sup> trimestre 2025). Hausse dans la construction, les services (hors commerce) et dans l'industrie à un degré moindre. Dans le CLPE de Besançon : 45 % des emplois intérimaires dans l'industrie, 76 % d'ouvriers.

- Augmentation des déclarations d'embauche dans le CLPE, comme au niveau régional (déclarations préalables à l'embauche URSSAF, avril 2025 - mars 2026).

- Tendence qui concerne particulièrement les femmes et les 25-49 ans.

- Hausse portée par les services (hors commerce).

- Progression qui ne concerne que les petits contrats (CDD de moins d'un mois).

→ - En revanche, baisse dans l'industrie.

→ - Des diminutions de l'emploi dans les activités :  
Activités des agences de travail temporaire,  
Nettoyage courant des bâtiments,  
Activité liée à la Poste,  
Activités des agences de publicité,  
Vente à domicile,  
Hébergement médicalisé pour personnes âgées,  
Ennoblement textile,  
Location de terrains et d'autres biens immobiliers, etc.

→ - Baisse dans le commerce.

→ - Diminution pour les hommes, les jeunes et les seniors  
- Baisse dans l'industrie, la construction et le commerce.



## Forces

## Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



## Faiblesses

- Taux de chômage inférieur au taux régional (4<sup>e</sup> trimestre 2025, échelle de la zone d'emploi de Besançon).

- Baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC sur un an (mars 2025 - mars 2026). Diminution plus soutenue que celle mesurée en BFC pour les catégories ABC. Baisse qui touche l'ensemble des publics.

- Moins de chômeurs de longue durée (CLD) parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC qu'à l'échelon régional (décembre 2025).

- Niveaux de formation et de qualification des demandeurs d'emploi ABC plus élevés que le niveau observé en région.

- Taux en légère hausse sur un an. Progression toutefois moins forte qu'en région.

→ - Nombre de CLD en hausse sur un an.  
- Proportion de demandeurs d'emploi ABC bénéficiaires du RSA plus élevée qu'en région. Même constat pour la proportion de demandeurs d'emploi vivant en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).



## Forces

## Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ? (suite)



## Faiblesses



- Légère hausse du nombre d'offres d'emploi dans les services (hors commerce) et la construction.
- Légèrement plus d'offres d'emploi durables qu'en région.

- Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2026 de France Travail : 9 000 projets de recrutements dans le CLPE. 72 % des projets dans les services (notamment dans la Santé-action sociale et les Arts-spectacles-activités récréatives), 11 % dans l'industrie, 8 % dans le commerce, 6 % dans la construction et 2 % dans l'agriculture.
- Une proportion de projets saisonniers plus faible qu'en région (17 % contre 32 %).

- Légère diminution du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail (avril 2025 - mars 2026). Baisse moins forte que celle enregistrée en BFC.
- Baisse du nombre d'offres d'emploi particulièrement marquée dans l'industrie. Baisse de moindre ampleur dans le commerce.
- Diminution qui concerne exclusivement les offres d'emploi durables (supérieures à 6 mois).

- - 47 % de projets jugés difficiles comme en BFC.



## Forces

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



## Faiblesses



- 20 lycées dans le CLPE :  
7 lycées généraux, technologiques ou polyvalents (à Besançon),  
9 lycées professionnels (8 à Besançon, 1 à Baume-les-Dames),  
3 lycées agricoles (à Mamirolle, Dannemarie-sur-Crète et Besançon)  
1 Établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA, à Besançon).

Des établissements en lien avec le tissu économique local, notamment les lycées agricoles, l'ÉNILEA à Mamirolle (École nationale de l'innovation, des laboratoires, de l'eau et de l'alimentation), le lycée des métiers de la microtechnique et de l'automatique (lycée Jules Haag à Besançon), etc.

- Une soixantaine d'établissements proposant des formations en apprentissage.

La quasi-totalité à Besançon (lycées, CFA agricole horticole et forestier, CFA du bâtiment, CFAI, CFA Hilaire de Chardonnet, Université Marie et Louis Pasteur, École supérieure tertiaire et ses métiers, CREPS BFC, etc.). Les autres à Avanne-Aveney, Baume-les-Dames, Chemaudin et Vaux, École-Valentin, Mamirolle, Morre et Serre-les-Sapins.

- **Une offre de formation dans l'enseignement supérieur large et diversifiée.**

- Des établissements emblématiques : Université Marie et Louis Pasteur (UFR Sciences de la santé, Sciences du langage, de l'homme et de la société, Sciences et techniques, Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion, STAPS, IUT), École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (Supmicrotech ENSMM), ISIFC (École d'ingénieurs génie biomédical), Institut supérieur des beaux-arts (ISBA), IRTS (Institut régional du travail social), IFPS (Institut de formation de professions de santé), ÉNILEA, École supérieure tertiaire et ses métiers, etc.

- - Quel avenir pour les établissements scolaires au regard des perspectives du vieillissement et de la baisse de la population ?

- - Offre de formation dans l'enseignement supérieur concentrée à Besançon (sous statut d'élève et d'apprenti). Concentration qui pose la question de la mobilité pour accéder à la formation pour les populations des autres territoires du CLPE (Baume-les-Dames, Ornans...).

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces



### Faiblesses



- Dans la zone d'emploi de Besançon, 32 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur contre 58 % en moyenne nationale (échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022).

- 15 % des néo-bacheliers quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur contre 25 % en BFC (échelle de la zone d'emploi de Besançon, Parcoursup 2022).

- Relative proximité de Dijon et de son offre de formation développée dans l'enseignement supérieur.

• **Offre de formation initiale sous statut d'élève** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

#### Santé :

- Santé (du CAP au Bac+5 et plus, dont DE ambulancier, DE auxiliaire de puériculture, DE aide-soignant, Diplôme d'assistant de régulation médicale, DE psychomotricien, DE puéricultrice, DE infirmier, DE ergothérapeute, DE sage-femme, DE masseur kinésithérapeute, DE docteur en pharmacie, DE docteur en médecine, DE docteur en maïeutique, DE docteur en chirurgie dentaire, DE infirmier de bloc opératoire).

- Spécialités pluri-scientifiques (dont Master ingénierie de la santé).  
- Chimie-biologie, biochimie (dont Licence pro bio-industries et biotechnologies, Master biologie-santé).

**Enseignement-formation** (Bac+5, dont Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif, Préparations à l'agrégation).

#### Numérique :

- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (du Bac+2 au Bac+5, dont BTS services informatiques aux organisations, Licence pro métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels, Licence informatique, Master informatique).

- Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (Bac +3 et +5, dont Chargé de communication et webmarketing, BUT information-communication parcours publicité, parcours communication des organisations, Master information, communication, Master humanités numériques).

#### Arts, spectacles et activités récréatives :

- Musique, arts du spectacle (du CAP au Bac+5, dont Diplôme d'études théâtrales, Bac techno sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse, DEUST théâtre, Licence musicologie, Licence arts du spectacle, Master arts de la scène et du spectacle vivant).

- Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes (du Bac au Bac+5, dont Bac techno sciences et technologies du design et des arts appliqués, DN MADE mention spectacle régie son du spectacle vivant, mention spectacle régie lumière du spectacle vivant, mention espace cadre de vie, scénographie et agencement).

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces



### Faiblesses

- Arts plastiques (Bac +3 et +5, dont DNA art, DNSEP art).
- Animation sportive, culturelle et de loisirs (du Bac au Bac+5, dont BPIEPS animateur mention loisirs tous publics, mention animation socio-éducative ou culturelle, DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention développement de projets, territoires et réseaux, mention coordination de projets, Licence STAPS management du sport, Licence STAPS entraînement sportif, Licence pro protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, Master STAPS management du sport).

#### Industrie :

- Technologies industrielles fondamentales (dont Licence pro métiers de l'industrie : mécanique, robotique, Licence sciences pour l'ingénieur, Master génie mécanique).
- Technologies de commandes des transformations industrielles (dont BUT génie mécanique et productique parcours simulation numérique et réalité virtuelle, parcours management de process industriel, parcours innovation pour l'industrie, Master électronique, énergie électrique, automatique, Master automatique, robotique).
- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (du Bac au Bac+5 et plus, dont Bac pro microtechniques, BTS conception et industrialisation en microtechniques, BTS assistance technique d'ingénieur, Master mécanique, Diplôme d'ingénieur génie biomédical).
- Mécanique générale et de précision, usinage (dont Diplôme d'ingénieur de l'ENSM).
- Physique (dont Master mécanique).
- Sciences de la vie (dont Master BioMedical Engineering).

#### Agriculture :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac+2, dont Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage, BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole).
- Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (du Bac au Bac+2, dont BTS productions animales, BTS métiers de l'élevage : développement, production, conseil).

**D'autres spécialités de formation sont également dispensées :** Aménagement paysager (CAP et Bac), Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac+3), Bâtiment : construction et couverture (du CAP au Bac+2), Bâtiment : finitions (du CAP au Bac+2), Travail du bois et de l'ameublement (CAP et Bac), Commerce, vente (du CAP au Bac+5), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+2), Travail social (du Bac au Bac+5), etc.

- **Offre de formation initiale en apprentissage :** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

#### Santé :

- Santé (du CAP au Bac+5, dont DE ambulancier, Bac pro technicien en prothèse dentaire, DE aide-soignant, DE auxiliaire de puériculture, BTMS technicien qualifié en prothèse dentaire, BTS opticien-lunetier, DEUST préparateur-technicien en pharmacie, DE infirmier, DE infirmier de bloc opératoire, Master STAPS activité physique adaptée et santé).
- Spécialités pluri-scientifiques (dont Master ingénierie de la santé parcours intelligence artificielle et systèmes de santé).

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces



### Faiblesses

**Enseignement-formation** (Titre pro formateur professionnel d'adultes).

#### Numérique :

- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (Bac +2 et +5, dont Titre pro développeur web et web mobile, BTS services informatiques aux organisations, Master informatique ingénierie systèmes et logiciels, Master informatique parcours développement et validation logiciel, parcours informatique avancée et application).
- Spécialité plurivalentes de la communication (dont Titre pro concepteur designer Ui).
- Techniques de l'imprimerie et de l'édition (dont Titre pro graphiste).

#### Arts, spectacles et activités récréatives :

- Animation culturelle, sportive et de loisirs (du CAP au Bac+3, dont CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle, BPJEPS animateur mention animation socio-éducative ou culturelle, BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous, DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projets, DEJEPS perfectionnement sportif mention activités du cyclisme, Chargé de développement d'une structure sportive associative, Licence pro intervention sociale : développement social et médiation par le sport).
- Musique, arts du spectacle (Master arts de la scène et du spectacle vivant).
- Arts plastiques (Directeur artistique).

#### Industrie :

- Technologies de commandes des transformations industrielles (du CAP au Bac+5, dont Ingénieur ENSMM spécialité mécanique parcours mécanique, spécialité microtechniques et design parcours microtechniques et santé, spécialité microtechniques et design parcours luxe et précision, Master automatique, robotique).
- Technologies industrielles fondamentales (du Bac+2 à Bac+5, dont Licence pro métiers de l'industrie : mécatronique, robotique, Master génie mécanique).
- Mécanique générale et de précision, usinage (dont Titre pro horloger).
- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac et Bac+2, dont Bac pro microtechniques, BTS assistance technique d'ingénieur, BTS conception et industrialisation en microtechniques).
- Physique (dont Master Mécanique parcours ingénierie pour la transition environnementale).
- Chimie-biologie, biochimie (dont Licence pro industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé).

#### Agriculture :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac+3, dont CAPA métiers de l'agriculture, BP responsable d'entreprise agricole, BTSa analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, Licence pro productions animales).
- Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (du CAP au Bac+2, dont BPA ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères, BPA travaux de la production animale spécialité polyculture-élevage, Certificat de spécialisation conduite d'un élevage bovin lait, BTSa productions animales).

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces



### Faiblesses



- Chimie-biologie, biochimie (dont Licence pro industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation parcours produits laitiers, parcours responsable d'atelier de productions fromagères de terroir).

**D'autres spécialités de formation sont également dispensées en apprentissage :** Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+2), Travail social (du CAP au Bac+5), Transport, manutention, magasinage (du CAP au Bac+5), Moteurs et mécanique auto (du CAP au Bac+2), Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (du CAP au Bac+2), Commerce-vente (du CAP au Bac+5), Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (du CAP au Bac+2), Bâtiment finitions (du CAP au Bac+2), Bâtiment construction et couverture (du CAP au Bac+2), Agroalimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac+2), Accueil, hôtellerie, tourisme (du CAP au Bac+2), etc.

• **Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :**

**Parmi les formations en amont de la qualification,** sont présentes des plateformes DAQ (à Besançon, Baume-les-Dames et à Ornans), des formations linguistiques (dont DFL FLE et action illettrisme à Besançon, DFL FLE à Franois, formation linguistique OFII à Besançon), le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants à Besançon) et des formations à la création d'entreprise à Besançon.

**Parmi les formations certifiantes,** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

- Niveau CAP :

Santé (DE ambulancier).

Animation culturelle, sportive et de loisirs (CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle).

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière).

- Niveau Bac :

Santé (DE auxiliaire de puériculture, DE aide-soignant).

Animation culturelle, sportive et de loisirs (BPJEPS animation socio-éducative ou culturelle).

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre pro horloger).

Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (BP responsable d'entreprise agricole).

- Niveau supérieur au Bac :

Santé (DE infirmier).

Numérique (Développeur en intelligence artificielle).

**D'autres spécialités de formation sont également dispensées :** Agroalimentaire, alimentation, cuisine (niveau CAP), Bâtiment construction et couverture (Bac+2), Bâtiment finitions (CAP), Commerce-vente (CAP et Bac), Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (CAP et Bac), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP), Transport, manutention, magasinage (CAP et Bac+2), Travail du bois et de l'ameublement (CAP), Travail social (Bac à Bac+5), etc.

→ - Offre de formation concentrée à Besançon ou à proximité. Situation qui pose, de nouveau, la question de la mobilité pour accéder à la formation pour les populations des autres territoires du CLPE (Baume-les-Dames, Ornans...).



## Forces



## Faiblesses

# Quel niveau de précarité sur le territoire ?

- Niveau de vie plus élevé qu'en région (niveau de qualification des actifs en emploi supérieur au niveau régional). Niveau de vie plus élevé dans la Cc Loue-Lison.

- Taux de pauvreté proche du taux régional. L'ensemble des territoires se situe sous la moyenne régionale sauf Grand Besançon Métropole. Taux particulièrement bas dans la Cc Loue-Lison.

- Moins de population vivant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qu'en moyenne régionale.

- Un taux de chômage plus faible qu'en région.

- Plus faibles proportions de jeunes non diplômés et de Jic (Jeunes inactifs ou chômeurs) qu'en BFC.

- - Taux de pauvreté élevé dans Grand Besançon Métropole et de fortes inégalités de revenus.

- Proportion de la population vivant en QPV nettement supérieure à celle enregistrée en BFC.

- Six QPV à Besançon. Taux de pauvreté plus fort que dans les autres QPV de la région.

## Sources de données

Datavisualisation et veille documentaire Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

## Bibliographie

### Emfor

- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Boîte à outils Pacte formation 2024-2027, des ressources pour accompagner les membres des CLPE en BFC
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro
- Synthèse des situations à risque d'illettrisme dans le Doubs

### DREETS BFC

- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

### France Travail

- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

### INSEE

- Doubs : emploi atone malgré une démographie dynamique
- L'artisanat du Doubs est tiré par le niveau de vie plus élevé des habitants
- Pourquoi l'emploi industriel décroche-t-il dans la région ?
- En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur
- Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- 159 000 habitants dans les 62 quartiers prioritaires de la ville
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

---

Siège  
Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 **Besançon**  
tél 03 81 25 52 25

---

Site de Dijon  
Immeuble le Citadin  
13 rue Auguste Frémiet  
21000 **Dijon**  
tél. 03 80 54 14 14

---

[www.emfor-bfc.org](http://www.emfor-bfc.org)  
[contact@emfor-bfc.org](mailto:contact@emfor-bfc.org)